



Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le 04/08/2025

ID : 059-215903832-20250718-DC_2025_081-AU

Répub

SLO

Département du Nord

Ville de Marly

Service : Marchés Publics

J.N.V / NAB

DC2025-081

DÉCISION DU MAIRE

Marché 2024-12

Objet : REHABILITATION, AMENAGEMENT, CONSTRUCTION DE VOIRIES ET TROTTOIRS ET PETITES REPARATIONS DIVERSES

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1, R2194-2, R2194-7

Vu la délibération n° 22-51 en date du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°22-52 valant règlement intérieur de la commande publique,

Considérant les modifications non substantielles du marché nécessaires à la réalisation des ouvrages de voirie,

DÉCIDE

La prise en compte, comme suit, des modifications non substantielles du marché portant sur l'intégration dans le Bordereau de Prix Unitaires d'éléments indissociables des travaux prévus au marché et pour lesquels un changement de titulaire est impossible pour des raisons techniques :

N° Prix	Désignation	Incidence financière	Unité	Prix Unitaire en chiffre Euros H.T.
IV. SIGNALISATION				
401	Panneau B30 en 500 * 650 classe 2 avec support et pose	NON	U	257,60 €
402	Panneau B51 en 500*650 Classe 2 avec support et pose	NON	U	280,00
403	Panneau A2B en 700 Classe 2 avec support et pose	NON	U	224,00
404	Panneau M9 en 700 * 200 Classe 2 avec support et pose	NON	U	103,50
405	Panneau M9 "RAPPEL" en 500 * 200 Classe 2 avec pose	NON	U	72,00
406	Panneau M92b avec support et pose "cedez le passage"	NON	U	142,00
407	Panneau M92b avec support et pose "vous n'avez pas la priorité"	NON	U	142,00
408	Panneau M2 "250m" en 700 * 200 Classe 2 avec support et pose	NON	U	103,50
409	Panneau B14 en 650 Classe 2 avec support et pose	NON	U	252,00
410	Panneau B15 en 650 Classe 2 avec support et pose	NON	U	235,20
411	Panneau C18 en 500 Classe 2 avec support et pose	NON	U	235,20
412	Fourniture et pose d'un panneau de signalisation A2b d1000	NON	U	410,00

413	Fourniture et pose d'un panneau de signalisation C27 d700	NON		
414	Fourniture et pose d'un panneau B6d en 450 Classe 1 avec panonceau et support 80 * 4	NON	U	312,00
415	Fourniture et pose d'un panneau B21 A2 en 650 classe 2 avec support 80 * 40	NON	U	313,60
416	Panneau Voie partagée en 700 * 900 Classe 2 avec support et pose	NON	U	420,00
417	Balisette autorelevable J11	NON	U	84,00
418	Balisette autrelevable en 650 classe 2 avec pose	NON	U	78,40
419	Panneau B21A1 autorelevable en 650 classe 2 avec pose	NON	U	336,00
420	Bandé continue en 0,15 avec prémarquage (enduit à froid)	NON	ML	3,36
421	Ilôt directionnel, zébra (enduit à froid)	NON	ML	28,00
422	Marquage des bordures d'ilots (peinture)	NON	M ²	7,84
423	Triangle des dents de requin (enduit à froid)	NON	U	28,75
424	Bandé discontinue T3 en 0,25 avec prémarquage (Peinture)	NON	ML	2,88
425	Bandé discontinue T3 en 0,15 avec prémarquage (Peinture)	NON	ML	2,35
426	Bandé discontinue T3 en 0,10 avec prémarquage (Peinture)	NON	ML	2,10
427	Arrêt de bus 15 ml de long (enduit à froid)	NON	U	144,00
428	Fourniture et application de bande podo tactile	NON	U	72,00
429	Marquage d'une ligne discontinue T2 en 0,15 avec prémarquage (Peinture)	NON	ML	72,00
430	Réalisation d'un revêtement coloré type "PETRET" surface unie (EFP)	NON	ML	30,00
431	Sigle de piste cyclable (Enduit à froid)	NON	U	72,00
432	Sigle de double chevron (enduit à froid)	NON	U	72,00
433	Création d'une bouche d'égout	NON	U	2590,00
434	Création d'un regard sur réseau existant	NON	U	1680,00
435	Marquage au sol : bande stop	NON	ML	12,50
436	Marquage au sol : dent de requin	NON	U	35,00
437	Marquage au sol (sportteinte)	NON	ML	5242,74
438	Marquage au sol place PMR	NON	U	42,00
439	Marquage au sol : passage piéton (enduit à froid)	NON	M ²	30,00
V. CARREFOUR A FEUX				
501	Câble cuivre 7G1,5 mm ²	NON	M	6,96
502	Câble cuivre 12G1,5 mm ²	NON	M	8,94
503	Câble cuivre 3G 6 mm ²	NON	M	8,18
504	Câble cuivre 2 * 1,5 mm ²	NON	M	5,27
505	Câble cuivre 5 * 1,5 mm ²	NON	M	5,96
506	Câble multipaire RJ45	NON	M	5,51
507	Fourniture et pose d'une armoire de feux y compris automate de gestion massif d'armoire et programmation / mise en service	NON	ENS	9774,64
508	Fourniture et pose d'un mât de feux hauteur 3,65m y compris massif	NON	U	994,98
509	Fourniture et pose d'un mât de feux hauteur 5,00m y compris massif	NON	U	1293,24
510	Fourniture et pose d'un signal de feux tricolores d200	NON	U	729,59
511	Fourniture et pose d'un répétiteur de feux tricolores d100	NON	U	316,61
512	Fourniture et pose d'un signal piéton comprenant le bloc bouton appel piéton	NON	U	962,08
513	Vérification de l'installation et consuel	NON	U	611,82
514	Dépose d'un mât de feu hauteur 3,65m	NON	U	994,98
515	Fourniture et pose d'un mât piétonnier hauteur 2,90 (hors massif)	NON	U	700,25
516	Fourniture et pose d'un mât piétonnier hauteur 2,90 y compris massif	NON	U	964,39

				Envoyé en préfecture le 04/08/2025
				Reçu en préfecture le 04/08/2025
				Publié le 04/08/2025
				ID : 059-215903832-20250718-DC_2025_081-AU
517	Fourniture et pose d'une lentille signal de feux tricolore d200 orange clignotant en lieu et place d'une lentille verte existante	NON		
518	Fourniture et pose d'un lentille de répétiteur de feux tricolore d100 orange clignotant en lieu et place d'une lentille verte existante	NON	U,	218,00
519	Fourniture et pose d'un signal piéton comprenant le bloc bouton appel piéton	NON	U	962,00
520	Fourniture et pose d'une Traficam de détection en pied de poteau	NON	U	1856,88
521	Fourniture et pose d'un détecteur de vitesse	NON	U	931,50
522	Programmation et mise en service	NON		2314,69
V. DIVERS				
601	Fourniture et mise en place de galet de mer 80 / 120 mm	NON	M3	435,85
602	Tranchée réseau à l'aspiratrice	NON	ML	185,85

Cette modification ne produit pas d'impact financier sur le marché.

Le montant du marché est maintenu à 1 100 000 euros HT soit 1 320 000 TTC maximum annuel.

Les dépenses seront imputées au compte budgétaire suivant : article 2152 ou 615231 selon la nature des travaux.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 18 juillet 2025

*Le Maire,
Jean-Noël VERFAILLIE*



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le ..04/08/2025
et de la publication le ..04/08/2025*